

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 36 (1922)

Heft: 1-2

Artikel: Gemeindewappen = Armoiries communales

Autor: Dubois, Fréd.Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Im 1. Feld : in Gold der steigende rote Löwe der Habsburg, als Gründer der Abtei.

Im 2. Feld : das Konventwappen¹ von Gries : in Blau geschlossenes Tor mit Rundtürmen, darüber Madonna mit Kind und Lilienscepter.

Im 3. Feld : Familienwappen Augner : in Blau ein Auge im Dreieck, drei goldene Sterne und goldener Halbmond über grünem Dreieck.

Im 4. Feld : das österreichische Wappen : silberne Querbinde in Rot, zum Andenken an das 1845 gewährte Asil in Gries.

Im 5. Feld : das Abteiwappen von Gries : in Blau silbernes Andreaskreuz mit neun goldenen Glöcklein belegt.

Im 6. Feld : das Konventwappen von Muri, gekrönte goldene Schlange in Blau. R. H.



Fig. 39.

Gemeindewappen — Armoiries communales.

Cheyres.

Le territoire de Cheyres fut conquis par la Ville et République de Fribourg en 1536. C'était une ancienne seigneurie des sires de la Molière. Elle passa peu après à la branche lausannoise de la famille de Praroman par le mariage de Henri de Praroman avec Claudine de la Molière, fille de Nicolas de la Molière, seigneur de Cheyres, dernier représentant mâle de cette famille, et de Marguerite de Gléresse.

En 1704, Fribourg racheta cette seigneurie des Praroman pour le prix de 52 582 francs anciens. Elle érigea cette terre en un petit bailliage formé des trois localités de Cheyres, Bollion et Seiry et de leur territoire. Le premier bailli fut Jean-Henri Odet.

Les armoiries de ce minuscule bailliage portaient : *de gueules à la fasce bandée de sable et d'argent de six pièces*. Nous les trouvons pour la première fois sur le tableau armorié des familles et bailliages de Fribourg gravé par Heine en 1751 (Fig. 40).

Nous ne connaissons pas l'origine de ces armoiries.

Elles figurent aussi sur un armorial manuscrit, dessiné par M. Python de Corcelles en 1760. (Fig. 41). Ce manuscrit est actuellement la propriété de M. Alfred d'Amman, à Fribourg.

Cheyre

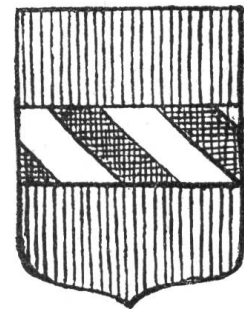


Fig. 40.

Armoiries de Cheyres d'après le tableau des armoiries de Fribourg gravé en 1751.

¹ Was den Unterschied zwischen Abtei und Konventwappen anbelangt, muss die historische Entwicklung berücksichtigt werden, wonach ein Kloster sich aus zwei Teilen zusammensetzt, aus dem Abt und dem Kapitel, oder Abtei und Konvent. Jeder Teil führt sein eigenes Siegel, also auch sein eigenes Wappen; gewisse Urkunden (resp. Geschäfte) sind nur dann gültig, wenn sie von beiden Teilen unterzeichnet resp. gesiegelt sind.

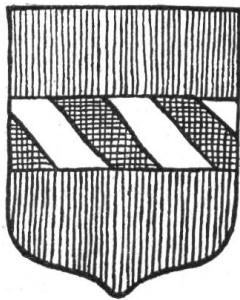


Fig. 41.

Un armorial manuscrit de la fin du XVIII^{me} siècle, propriété de M. de Muller, à Belfaux, renferme ces mêmes armoiries, mais avec une variante : la fasce est bandée d'azur et d'argent et non de sable et d'argent.

Dans son armorial du canton de Fribourg, le Père Apollinaire a reproduit cette dernière forme des armoiries de Cheyres. Il est plus logique, nous semble-t-il, d'en rester à la forme primitive de ces armoiries.¹

La commune de Cheyres a repris actuellement les armoiries de l'ancien baillage de ce nom.

Fréd. Th. Dubois.

Armoiries des communes de l'Ajoie.

(Suite)

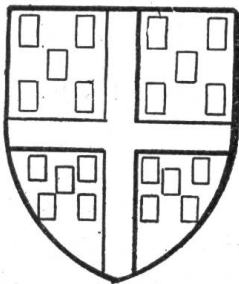


Fig. 42.

Rocourt. — Cette commune forme une paroisse et compte 211 habitants. Elle formait au moyen-âge une seigneurie qui appartenait aux sires de Rocourt. Ceux-ci possédaient un château dans la localité dont on voit encore quelques murs et fossés. Ils apparaissent au XIII^e siècle et s'éteignirent à la fin du XV^e siècle dans la famille de Neuenfeld qui releva le nom de Rocourt. La seigneurie fut rachetée par l'évêque de Bâle en 1573 et demeura unie à l'évêché jusqu'en 1793.

La commune de Rocourt a adopté il y a quelques années les armoiries de ses anciens seigneurs soit : *de gueules à la croix d'or cantonnée de vingt billettes du même.*

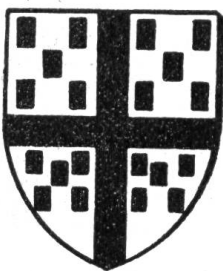


Fig. 43.

Grandfontaine. — Cette commune forme une paroisse et compte 400 habitants. Grandfontaine faisait partie de la seigneurie de Roche d'Or avec Damvant, Reclère et Fahys. En 1478 l'évêque de Bâle restitua au comte de Neuchâtel : Blamont, Clémont et Pont de Roide, qu'il avait conquis durant les guerres de Bourgogne, mais se réserva Grandfontaine, Damvent et Reclère.

Une famille noble de Grandfontaine existait dans cette localité. Elle apparaît au XII^e siècle et s'éteignit au milieu du XV^e siècle. Elle ne possédait pas la seigneurie de Grandfontaine mais avait une maison forte dans le village avec pignon sur rue et girouette à ses armes sur la tour. Il est probable que les nobles de Grandfontaine étaient issus des sires de Rocourt dont ils portaient les mêmes armes, mais avec des émaux différents.

¹ Le champ de gueules était celui des sires de la Molière ; sable et argent sont les émaux des Praroman et de Fribourg.